

# L'invention de l'accessibilité

**A**u cours des dernières décennies, la notion d'accessibilité, c'est-à-dire la possibilité d'accéder à un lieu et d'utiliser les services qui s'y trouvent, a évolué. Elle signifie aujourd'hui la possibilité pour tous, valides ou non, de bénéficier du même service, alors qu'historiquement, les actions visaient à offrir un transport à chacun, en passant par des solutions différentes. Cette évolution est le fruit du travail de nombreux acteurs qui ont permis aux pouvoirs publics de s'emparer de la problématique de l'accessibilité.



■ **L'enjeu de l'ouvrage est de proposer une définition de l'accessibilité** pour comprendre à la fois les circonstances dans lesquelles cette notion a vu le jour, et le processus qui a conduit au consensus social actuel. L'auteur s'appuie notamment sur une enquête de terrain menée auprès de deux entreprises de transports en commun.

■ **Au-delà de sa vision utilitaire**, l'accessibilité peut également être entendue comme le révélateur d'une conception du traitement de l'altérité dans notre société. ■

*Larrouy M. L'invention de l'accessibilité. **Presses** universitaires de Grenoble, 2011, 19,90 €*